

août 2025 (données au 29/08/2025)

L'objectif de gestion de l'OPCVM est de rechercher une performance supérieure à 3% l'an nette de frais de gestion sur l'horizon de placement recommandé. Il est classé : « Diversifié ». Afin de réaliser l'objectif de gestion, le gérant utilise de façon discrétionnaire une gestion dynamique et flexible en instruments financiers en direct, ou via des OPCVM et/ou des FIA et/ou des contrats financiers.

Commentaire de gestion



Jan De Coninck
et
Pierre Benard

Calme plat sur les marchés européens d'actions qui enregistrent au mois d'août une légère progression avec des intervenants principalement occupés à évaluer les conséquences sur l'économie et sur les entreprises de la hausse des tarifs douaniers imposée par les Etats-Unis, annoncée en toute fin du mois de juillet et entrée en vigueur le 7 août.

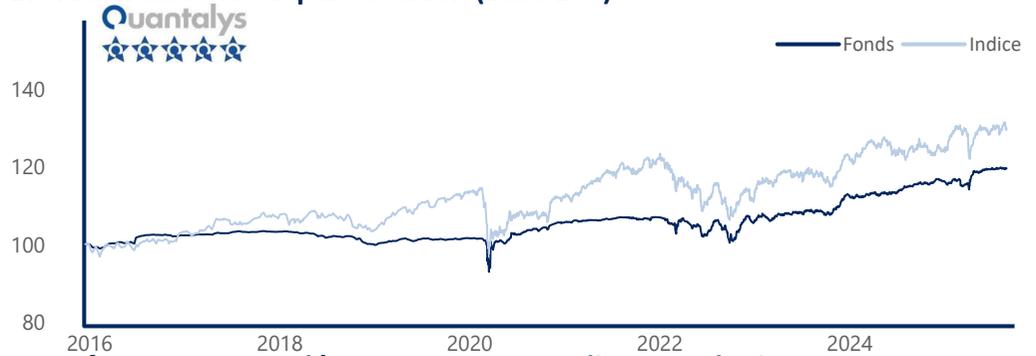
Après l'inquiétude initiale, le soulagement semble l'avoir emporté, au moins à court terme, les investisseurs faisant preuve de fatalisme et jugeant un mauvais accord préférable à une absence d'accord et le taux de 15% probablement gérable par la majorité des sociétés exportatrices.

Cette appréciation a également été influencée par l'optimisme des marchés américains qui, en dépit d'une détérioration du marché de l'emploi et d'un taux d'inflation remontant vers les 3%, ont établi de nouveaux records historiques, portés par des résultats d'entreprises en nette hausse et par des perspectives de baisse des taux renforcées par les déclarations de J. Powell à Jackson Hole indiquant un ajustement à venir de la politique monétaire dans un sens moins restrictif.

La détente sur les taux souverains américains profitait à l'once d'or (en hausse de 4.5% sur le mois au niveau record de 3450) mais pas aux marchés obligataires européens qui poursuivaient leur dégradation sous l'effet d'une nouvelle tension sur la partie la plus longue de la courbe (+ 16bps pour le 30 ans allemand à 3.33%) alors que les taux français subissaient l'impact de la décision pour le moins surprenante du Premier ministre d'engager la responsabilité du gouvernement.

Le fonds varie de -0,01% sur le mois d'août, portant la performance depuis le début de l'année à 2,78%. La volatilité se situe à 2,91%.

Evolution du fonds depuis création (Base 100)



Performances cumulées

Nom	Fonds	Indice
1 mois	-0,01 %	-0,24 %
1er janvier	2,78 %	3,96 %
1 an	3,97 %	3,42 %
3 ans	14,83 %	16,69 %
5 ans	15,30 %	20,44 %
Création	19,45 %	29,43 %

Indicateurs de risque

Nom	M	M-1
Taux actuariel moyen	3,28%	4,91%
Sensibilité taux	4,77%	4,87%
Sensibilité spread	4,81%	4,99%
SCR Spread	8,80%	8,87%
Volatilité (1 an)	2,91%	2,92%
Ratio de Sharpe (1 an)	0,43	0,52
Rating moyen	A	A

Exposition Actions (%)

0,34

Liquidités (%)

9,34

Produit de taux (%)

90,32

Historique des performances annuelles (%)



Valeur Liquidative

119,45 €

Encours de l'OPCVM

122 562 819 €



Caractéristiques du fonds

Création : 9 décembre 2015

Code ISIN : FR0013032422

Code Bloomberg : DNCHDFP FP EQUITY

Devise de cotation : EUR

Affectation des résultats : Capitalisation

Indice de référence : Aucun

Indice de comparaison : 34% CAC net return + 66% EuroMTS 1-3

Durée minimum de placement conseillée : 4 ans

SFDR : Article 8

Frais de Gestion fixes annuels : 1,50% TTC max

Commission de souscription : Néant

Commission de rachat : Néant

Commission de surperformance : 10% au-delà de 3% de performance par an

Valorisation : Quotidien

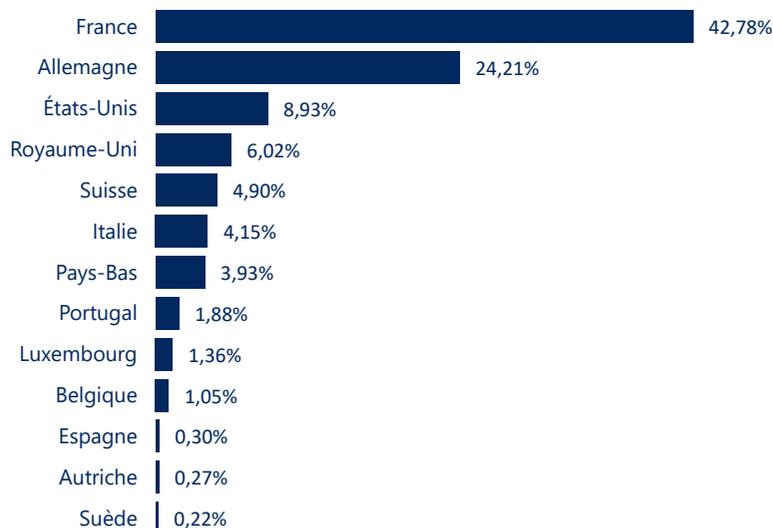
Cut-off : chaque jour avant 12h

Règlement : J+2

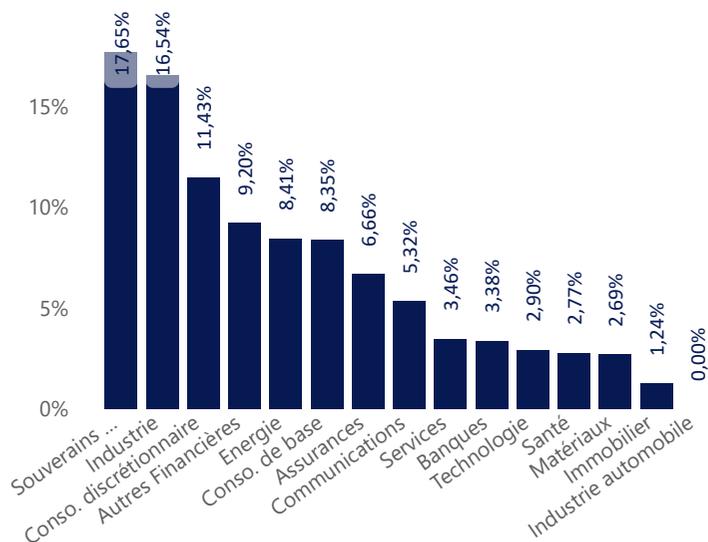
Dépositaire : SGSA

Valorisateur : SGSS

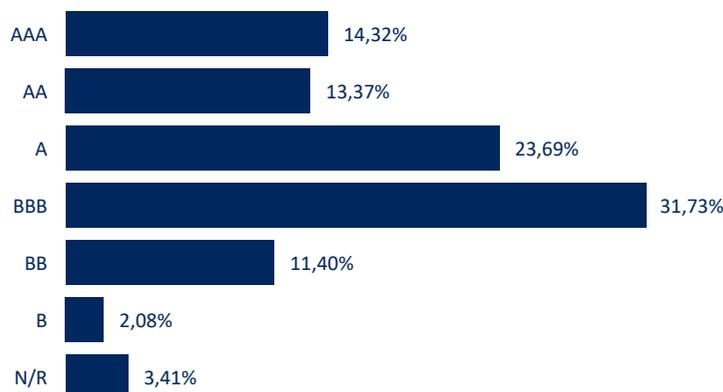
Répartition par pays (hors OPCVM et trésorerie)



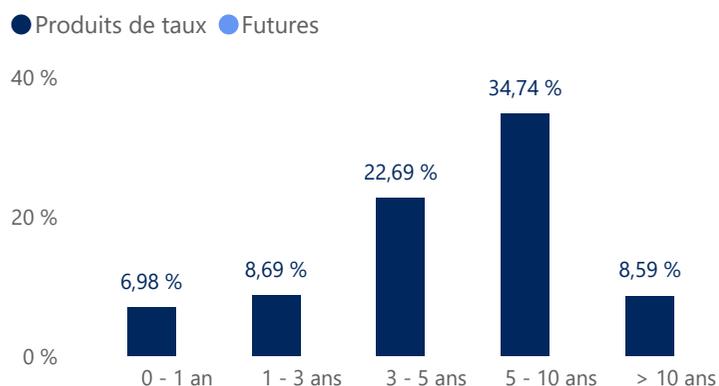
Répartition par secteur (hors OPCVM et trésorerie)



Répartition par rating (hors OPCVM et trésorerie)



Répartition par maturité (hors OPCVM et trésorerie)



Principaux émetteurs

	Emetteur	Secteur	Poids (%)
1	Allemagne	Souverains et agences	11,73
2	Francaise Des Jeux	Conso. discrétionnaire	2,80
3	French Republic	Souverains et agences	2,72
4	Nestle	Conso. de base	2,49
5	Deutsche Teleko...	Communications	2,29

Principaux mouvements du mois

Achats / Renforcements	Ventes / Allègements
	French Republic
	Tikehau

Les meilleures contributions du mois en %

	Emetteur	Secteur	Contribution
1	Allemagne	Souverains et agences	0,01
2	Tap	Industrie	0,01
3	Mercialys	Immobilier	0,01
4	Prosus	Conso. discrétionnaire	0,01
5	Nexi Spa	Autres Financières	0,01

Somme des 5 meilleures contributions : 0,04

Les moins bonnes contributions du mois en %

	Emetteur	Secteur	Contribution
1	Capelli	Immobilier	-0,39
2	French Republic	Souverains et age...	-0,05
3	Adp	Industrie	-0,02
4	Francaise Des Jeux	Conso. discrétionn...	-0,01
5	Nestle	Conso. de base	-0,01

Somme des 5 moins bonnes contributions : -0,49

Risques associés au produit

Risque de perte de capital, risque de marché actions, risque lié à la détention de moyennes et petites valeurs, risque de taux, risque de crédit, risques liés à la gestion discrétionnaire et accessoirement, risque lié aux marchés émergents, risque de contrepartie, risque de change. Les descriptifs et les détails figurent dans le prospectus complet de l'OPCVM. Préalablement à sa décision d'investissement, l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques auxquels le fonds est exposé. Ce produit n'offre aucune garantie de rendement ou de préservation du capital. Le capital investi peut ne pas être intégralement restitué.

Portefeuille : **A**

Score ESG : **6,99 / 10**

Couverture : **90,90%**

Univers : **A**

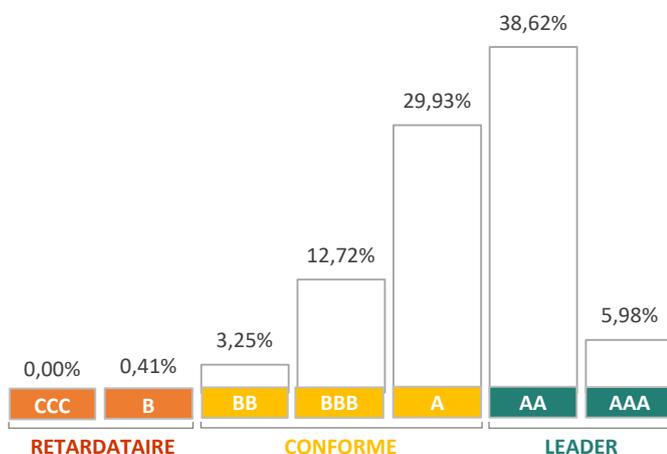
Score ESG : **6,31 / 10**

Couverture : **100%**

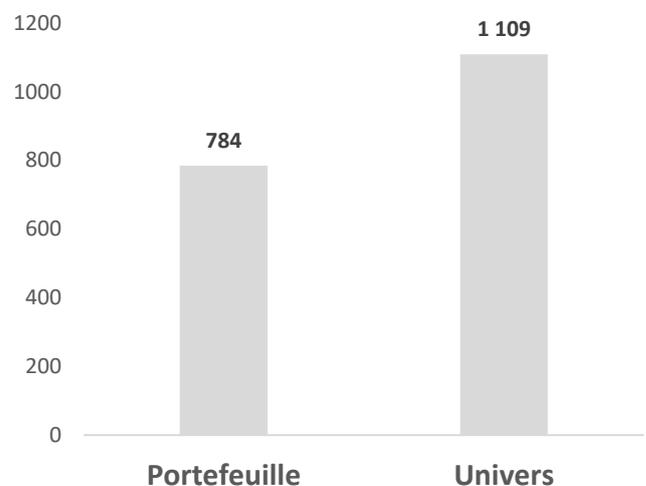
DISTRIBUTION DES NOTATIONS ESG



DISTRIBUTION ESG DU PORTEFEUILLE



INTENSITÉ CARBONE SCOPES 1, 2 ET 3 (T CO2/M€ CA)



Les meilleures notations ESG du portefeuille

Rang	Valeur	Poids (en %)	Score ESG	Notation ESG	Intensité carbone
1	LA BANQUE POSTALE	0,16%	10,00	AAA	186,28
2	LOTTOMATICA	0,87%	10,00	AAA	350,89
3	ASML	0,68%	10,00	AAA	1262,03
4	DANONE	0,84%	10,00	AAA	1625,75
5	Axa SA	0,33%	9,60	AAA	86,09

Poids des 5 meilleures notations : 2,88%

Lexique

Le score ESG mesure la capacité des participations sous-jacentes à gérer les principaux risques et opportunités à moyen et long terme découlant des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance. Il est basé sur les notations ESG de MSCI et est mesuré sur une échelle de 0 à 10 (du moins bon au meilleur).

La distribution des notations ESG représente le pourcentage de titres d'un portefeuille provenant de positions classées comme Leaders (AAA et AA), Conformes (A, BBB et BB) et Retardataires (B et CCC).

L'intensité carbone mesure les émissions carbone des titres couverts rapportées au chiffre d'affaires en euros (t CO2 / M € CA). L'intensité carbone prend en compte tous les niveaux d'émission, à savoir, les scopes 1, 2 et 3.

Le taux de couverture prend en compte l'ensemble des instruments financiers à l'exception des produits dérivés et de la liquidité.